

AMÉNAGEMENTS et ADAPTATIONS ECOLOGIQUES



Groupe Aménagements et Adaptations écologiques du 17 décembre 2025

En présence de : Robert FENNINGER, Marion LAVERRE, Christophe SARRE, Nathalie FOURDAIN, Francis RODRIGUES

● Un urbanisme maîtrisé, écologique et concerté

Nous proposons de finaliser l'aménagement du secteur du **Champ Prieur** (pour les terrains fléchés « constructions innovantes ») en privilégiant une approche résolument écologique et qualitative. L'objectif est de rompre avec les modèles d'urbanisation intensifs et peu durables.

Nous favoriserons :

- La création de **logements diversifiés** (T1, T2, T3), en **locatif et en accession**, associant logements sociaux et privés afin de renforcer la **mixité sociale** et d'attirer de nouvelles populations indispensables au dynamisme communal.
- Des formes d'habitat moins **denses et mieux intégrées**, en évitant l'empilement de pavillons sur de petites parcelles, peu compatible avec les enjeux écologiques actuels.
- Le recours systématique aux **énergies renouvelables** (photovoltaïque, pompes à chaleur, géothermie), garantissant à la fois une image de qualité environnementale et des **charges maîtrisées pour les habitants**.

La **concertation en amont** sera un principe fondamental : les habitants doivent être associés dès les premières phases des projets, et non découvrir les constructions au moment du dépôt des permis de construire.

Par ailleurs, la commune s'attaquera au problème des **parcelles en friche**, qui n'apportent aujourd'hui aucune valeur au territoire. Des solutions de **valorisation écologique**, comme l'éco-pâturage (ânes, chevaux, chèvres...), seront étudiées afin d'assurer l'entretien naturel de ces espaces.

● Une stratégie ambitieuse pour l'énergie

La transition énergétique sera au cœur de l'action municipale, avec une priorité donnée aux **énergies positives**.

Nos engagements :

- Lancer des **études pour l'installation d'ombrières photovoltaïques** sur les parkings communaux (Champ Luneau, mairie, etc.).

- Mobiliser la **Société Publique Locale (SPL)**, dont la commune est actionnaire, afin de piloter et financer ces projets.
- Créer une **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à énergie positive** sur le secteur du Champ Luneau et étudier la possibilité d'une ZAC à Energie positive
- Mettre en place une **chaufferie géothermique** pour alimenter les principaux équipements publics du secteur (écoles, centre culturel) et y raccorder des futurs locaux collectifs

● **Adapter la commune au changement climatique**

Face au réchauffement climatique, la commune doit anticiper et s'adapter pour préserver le cadre de vie et la santé des habitants.

Nos actions prioritaires :

- **Désimperméabiliser les espaces publics** (cours d'école, centre culturel, parkings) en remplaçant le bitume par des solutions perméables et végétalisées (dalles alvéolées engazonnées), afin de réduire les îlots de chaleur et mieux absorber les pluies intenses.
- Faire de la **bibliothèque municipale un lieu refuge climatisé**, capable d'accueillir les personnes les plus vulnérables lors des épisodes de canicule, en lien avec le plan communal de prévention.
- Encourager la **végétalisation des façades**, notamment dans les bâtiments des bailleurs sociaux.

Déployer des actions de **sensibilisation auprès des habitants** pour favoriser la végétalisation des façades et des espaces privés, participant ainsi à l'amélioration du microclimat local.

